



FEDERATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 29 mai 2009

La FCD demande l'arrêt immédiat des actes graves qui accompagnent le mouvement des producteurs de lait

Les enseignes du commerce et de la distribution ne peuvent pas admettre les actions violentes qui se sont multipliées ces derniers jours et ont conduit à des déprédations, des vols et à des violences contre les personnes.

L'approvisionnement des magasins dans certaines zones ne peut plus être assuré à cause du blocage des plateformes.

Ces actions sont d'autant plus inadmissibles que toutes les propositions de dialogue faites par les commerçants ont été systématiquement refusées. Elles demandent aux meneurs de ces actions d'y mettre fin.

Dès lors que des violences ou des vols de produits sont constatés, des plaintes seront systématiquement déposées. La force publique sera requise en cas de blocage confirmé des plateformes. La responsabilité de l'Etat dans le maintien de l'ordre et la garantie de la protection de nos personnels est désormais engagée. **La FCD en appelle donc au Gouvernement pour faire cesser les exactions contre les magasins.**

*
* *

La Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution rappelle par ailleurs sa position dans le conflit du lait :

- En premier lieu, les enseignes sont très conscientes des difficultés actuelles des producteurs laitiers. Elles n'ont jamais demandé une quelconque baisse du prix du lait à la production. Elles préfèrent travailler sur des offres de prix cohérentes et dans des secteurs dont le niveau de prix est stable et compréhensible pour le consommateur.
- Les évolutions des prix des produits laitiers en magasin (baisse de l'ordre de 3,5 % selon les instituts spécialisés) sont cohérentes avec les tarifs pratiqués par les industriels qui ont augmenté de 8 % en 2008 et ont baissé depuis la fin de l'année dernière d'environ 3 %. Le prix de la brique de lait a moins baissé en proportion : il y a encore peu de temps, les agriculteurs venaient manifester dans les magasins si la brique de lait était vendue à un prix trop bas selon eux.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53

- La fixation des prix du lait a toujours relevé du dialogue interprofessionnel entre producteurs et industriels. Ce dialogue avait été interrompu à la suite de la position des autorités de concurrence. Il est souhaitable qu'un nouvel accord intervienne dans les plus brefs délais.

Les enseignes rappellent qu'à chaque crise, quelle que soit la production, elles ont accompagné les agriculteurs dans la recherche de solutions, notamment pour relancer la dynamique de la consommation. C'est dans cette perspective de coopération qu'il faut continuer à agir.

Par ailleurs, elles continueront à s'impliquer dans l'observatoire des prix et des marges dès lors que les méthodes de travail permettent une vision ni parcellaire ni polémique des réalités économiques, et qu'il est mis fin aux exactions actuelles.

FCD

La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.